



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

pouvoir d'achat

Question au Gouvernement n° 1329

Texte de la question

POUVOIR D'ACHAT

M. le président. La parole est à M. Alain David, pour le groupe Socialistes et apparentés.

M. Alain David. Monsieur le ministre de l'économie et des finances, semaine après semaine, vous balayez d'un revers de la main nos critiques concernant la baisse du pouvoir d'achat. Pourtant, les Françaises et les Français subissent de plein fouet les mesures inconséquentes que vous prenez depuis un an. Entre l'augmentation de la contribution sociale généralisée, la diminution des aides personnalisées au logement et la hausse des tarifs du gaz, de l'essence, du diesel, du fioul domestique et des produits de première nécessité, le tout combiné à la stagnation de la plupart des salaires, rien ne va plus pour le porte-monnaie de nos concitoyens.

M. Bruno Millienne. Et vous, vous avez fait quoi pendant cinq ans ?

M. Alain David. Or le mécontentement, pourtant perceptible dans les sondages d'opinion, comme au quotidien dans nos circonscriptions, ne reçoit pour toute réponse qu'indifférence et mépris de votre part.

La méthode Coué que vous adoptez afin de resserrer les rangs de votre majorité va rapidement s'avérer dérisoire et vous ramener à la réalité, une réalité qui semble perturber le Président de la République lui-même. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SOC.*) Et que dire de l'illusion d'une baisse de la taxe d'habitation ? Votre politique et l'application aveugle de votre programme aussi injuste qu'inefficace précipitent la France dans des difficultés qui vont devenir abyssales. (Mêmes mouvements.)

De plus en plus de ménages connaissent des fins de mois difficiles.

M. Laurent Furst. Et même des débuts de mois !

M. Alain David. Or, « en même temps » – comme vous aimez à le dire –, nous apprenons que le nombre de millionnaires augmente grâce à vos cadeaux aux plus riches et à vos mesures fiscales libérales. Les rémunérations moyennes des dirigeants du CAC 40 ont, pour la première fois, dépassé les 5 millions d'euros, soit un bond de 14 % en un an.

M. Éric Straumann. Merci Macron !

M. Alain David. Les mesures fiscales et sociales du budget 2018 sont, comme celles du budget 2019, sans appel. Elles bénéficient aux ultrariches et pénalisent les plus modestes, ainsi que les ménages dits « intermédiaires ».

Monsieur le ministre, il est encore temps de réorienter votre action, en examinant certaines des propositions contenues dans le contre-budget que notre groupe a récemment présenté. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*) Monsieur le ministre, allez-vous enfin considérer l'opposition ? (Mêmes mouvements.)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

Mme Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire. Monsieur le député, laissez-moi tout d'abord rétablir quelques faits, quelques vérités.

M. Éric Straumann. Ah ! Les vérités !

Mme Brune Poirson, secrétaire d'État. Nous examinerons ensuite la réalité politique dans le détail.

Le cours du pétrole est reparti à la hausse alors qu'il était historiquement bas depuis des mois : c'est un fait, une réalité.

M. Jean-Yves Bony. Dans ce cas, baissez les taxes !

Mme Brune Poirson, secrétaire d'État. Il y a un an, le baril de pétrole coûtait 50 euros ; il vaut aujourd'hui 80 dollars. Il y a donc urgence...

M. Vincent Descoeur. À baisser les taxes ! Nous l'avons demandé hier !

Mme Brune Poirson, secrétaire d'État. ...à devenir indépendants et arrêter cette addiction que nous avons aux énergies fossiles. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*) Cela signifie aussi être plus indépendants par rapport à l'Arabie Saoudite. (Mme Marine Le Pen applaudit.)

Je voudrais aussi revenir sur l'une des expressions que vous avez utilisées. Vous avez parlé de mesures « inconséquentes ». Monsieur le député, à quelle majorité appartenez-vous ? (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe SOC.*)

M. Luc Carvounas. Il n'est pas dans la majorité !

Mme Brune Poirson, secrétaire d'État. Si je ne m'abuse – mais je sais bien que c'est vrai –, nous appliquons aujourd'hui certaines des mesures que vous aviez adoptées dans le cadre la loi de transition énergétique pour la croissance verte, car, à l'époque, personne n'avait eu le courage d'aller jusqu'au bout. Il aurait fallu commencer par appliquer ces mesures courageuses.

M. Éric Straumann. Et ce sont les pauvres qui paient !

Mme Brune Poirson, secrétaire d'État. Il faut aussi de la cohérence. Vous parlez de transition environnementale, de transition agricole, vous nous demandez tous les jours de faire plus. Eh bien, faisons ensemble, soyons collectivement responsables et défendons ensemble devant les citoyens les mesures ambitieuses ! (M. Sylvain Maillard applaudit.)

Nous avons fait un choix clair : celui de taxer la pollution plutôt que le travail. Vous avez été vous-mêmes assis sur ces bancs. Vous connaissez le projet de loi de finances sur lequel nous travaillons. (*Exclamations sur les bancs du groupe SOC.*)

Mme Valérie Rabault. C'est incroyable !

Mme Brune Poirson, secrétaire d'État. Vous savez que nous avons supprimé la taxe d'habitation ainsi que les

cotisations salariales, et que nous préférons encourager le travail, pour qu'il paie mieux, et taxer la pollution.
(*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM ainsi que sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

M. Pierre Cordier. On voit que vous n'allez jamais faire le plein à la station-service !

Données clés

Auteur : [M. Alain David](#)

Circonscription : Gironde (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1329

Rubrique : Pouvoir d'achat

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire (Mme Poirson, SE auprès du ministre d'État)

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire (Mme Poirson, SE auprès du ministre d'État)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er novembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er novembre 2018](#)